



S.A.G.E.
Lignon du Velay

SAGE du Lignon du Velay

Réunion de la CLE
le 7 Mars 2014

PHASE 3 : Élaboration des scénarios contrastés

→ Premiers bilans de la concertation en commission



Projet co-financé par l'Union européenne
Fonds européens de développement régional FEDER
L'Europe s'engage en Auvergne



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Collectivités locales :



Scénarios contrastés : Méthodologie générale

Élaboration des scénarios contrastés en trois temps :

1- **Définition des différents types d'actions envisageables en réponse aux enjeux identifiés** (besoins et moyens d'intervention)

- déclinaison des enjeux en **objectifs généraux et opérationnels**
- caractérisation du « **champ des possibles** »

2- **Animation de 4 commissions thématiques** permettant :

- d'**enrichir** et de **valider** le « **champs des possibles** »
- mais aussi d'**apprécier** au final la **faisabilité** de leur mise en œuvre (dimensions techniques, socio-économiques, politiques)

3- **Détermination** (proprement dite) des **scénarios contrastés** traduisant des stratégies alternatives différenciées par :

- des **niveaux d'ambition**, des **choix politiques**, des **choix techniques**, ou des **stratégies de financement**

Bilan des commissions thématiques

✓ 4 commissions :

- Zones humides et têtes de bassin versant
- Fonctionnalités écologiques et espèces invasives
- Ressource quantitative
- Ressource qualitative

Premier bilan global

- ✓ **Fragilité du contexte socio-économique du territoire et contraintes fortes : des coûts importants ne pourront être supportés localement.**
- ✓ **Importance accordée à l'information, la concertation et la sensibilisation - Intérêt pour l'animation locale mais questionnement sur les moyens**
- ✓ **La réglementation est déjà complète - Volonté de ne pas « passer en force » mais de poursuivre les opérations déjà engagées dans un cadre contractuel basé sur le volontariat et l'accompagnement technique et financier des acteurs (collectivités, agriculteurs notamment).**
- ✓ **Des objectifs ambitieux (qualité, débits), au moins localement, en lien avec les enjeux patrimoniaux et d'usages, mais des interrogations/ inquiétudes sur les coûts associés (ambition progressive à privilégier ?)**
- ✓ **Pérénniser voire renforcer le cadre contractuel, soutenir des démarches innovantes qui s'inscrivent dans la durée.**
- ✓ **Quelques améliorations des connaissances souhaitées (flux de phosphore et eutrophisation de Lavalette), inventaire et caractérisation complémentaire des zones humides, espèces patrimoniales et invasives**

Zones humides et têtes de bassin versant

✓ Zones humides - Premier bilan des échanges

→ Améliorer et diffuser la connaissance sur les zones humides

- Nécessité de diffuser la connaissance (inventaires existants, réglementation) notamment vers les collectivités
- Avis partagé sur les besoins d'inventaire et de caractérisation, mais préalable nécessaire à l'information – 1° : secteurs forestiers, 2° zones urbaines et péri-urbaines, 3° actualiser l'ensemble des connaissances

→ Protéger les zones humides

- Obligation de prise en compte dans les documents d'urbanisme
- Bien appliquer la réglementation en vigueur
- Renforcer la sensibiliser et le conseil : Fort intérêt pour la création d'une cellule d'assistance « zone humide »

→ Restaurer les zones humides

- Moins prioritaire : protéger avant de restaurer
- Animation à mettre en place, identification d'un stock de ZH à restaurer
- Plutôt de l'action locale et contractuelle, opération pédagogique à valoriser

Zones humides et têtes de bassin versant

✓ Têtes de bassin versant - Premier bilan des échanges

→ Améliorer et diffuser la connaissance

- Délimitation, inventaire globalement non prioritaire : tout le bassin versant (excepté Lignon aval Lavalette)
- En priorité : informer, sensibiliser sur les enjeux

→ Mettre en place des mesures spécifiques

- Mise en place d'une politique globale : positionnement contrasté (relativement prioritaire toutefois) – Niveau d'objectif à discuter
- Notion de solidarité aval / amont : respect et valorisation des efforts consentis sur l'amont pour l'intérêt de l'aval
- Peu d'adhésion à une réglementation supplémentaire

Fonctionnalités écologiques et espèces invasives

✓ Fonctionnalités écologiques - Premier bilan des échanges

→ Objectifs de qualité

- Pertinence d'objectifs plus ambitieux, au moins sur certains paramètres, mais peut être dans un second temps, et avec interrogation de l'implication en terme de moyens
- Sectorisation peu souhaitée (enjeux d'ensemble)
- Besoin d'améliorer quelques connaissances pour préciser ces objectifs

→ Objectifs de débits

- Peu de discussion mais souvent mentionné prioritaire
- Lien fait entre petites zones humides de tête de bassin versant et hydrologie - Mention de l'incidence potentielle des prélèvements AEP en tête de bassin versant
- Ressenti de situation de crise récurrente (Lignon notamment)

Besoin de mieux connaître les ressources, les besoins, les pressions pour préciser des objectifs et moyens

Fonctionnalités écologiques et espèces invasives

- ✓ **Fonctionnalités écologiques - Premier bilan des échanges**
 - **Maîtrise des projets d'aménagement**
 - Cadre réglementaire suffisant, mais manque de prise en compte des politiques de l'eau dans l'aménagement
 - Dans un premier temps informer et sensibiliser sur la prise en compte des milieux et les impacts
 - Dans un second temps : conseiller les porteurs de projet (animation, consultation/information de la CLE)
 - **Protection des espèces patrimoniales**
 - Bien prendre en compte la présence d'espèces patrimoniales, dans le cadre d'une politique globalement ambitieuse
 - Améliorer les connaissances sur les populations
 - Engager des actions novatrices avec les acteurs locaux
 - Sensibilisation

Fonctionnalités écologiques et espèces invasives

- ✓ **Fonctionnalités écologiques - Premier bilan des échanges**
 - **Gestion des cours d'eau**
 - **Importance du volet communication, sensibilisation : bonnes pratiques de gestion, d'utilisation de l'espace, impacts – vecteur de la réappropriation des cours d'eau**
 - Importance de la protection et de la gestion des ripisylves, en levant certaines contradictions (déclaration surfaces agricoles)
 - Importance de poursuivre / relancer des programmes de gestion recentrés sur les actions à forte plus-value environnementale
 - **Continuité écologique**
 - Bonne priorisation via liste 2 du R214-17 du CE, proposition d'extension de la liste 1 (Dunières, Lignon aval)
 - **Importance de l'animation, information (cadre réglementaire, enjeux)**
 - Avis divergents sur la plus-value des travaux (suppression notamment)
 - **Pour sédiments et Lavalette : suivi et contribution aux réflexions en cours dans un premier temps, pour ensuite décliner une stratégie**

Fonctionnalités écologiques et espèces invasives

✓ Espèces invasives - Premier bilan des échanges

→ Espèces végétales

- Il est encore temps d'agir avec des actions en bords de cours d'eau et hors cours d'eau
- Nécessité de sensibiliser les collectivités, gestionnaires de voiries
Poursuivre et renforcer les programmes d'actions en associant les acteurs locaux, y compris pour inventaire

→ Espèces animales

- Divergence sur l'importance de la thématique
- Sans doute trop tard pour agir mais protéger ce qui est encore préserver :
 - notamment par une information/sensibilisation sur les pratiques favorables à une dispersion des espèces invasives
 - Mention d'un possible retour sur le cadre réglementaire pour interdire le transport de certaines espèces vivantes

Ressource quantitative

✓ Ressource quantitative - Premier bilan des échanges

→ Suivi des débits

- Pas de besoin d'améliorer le réseau existant
- Intérêt pour l'implantation de repères visuels (niveau d'eau - contrôle, sensibilisation)

→ Gestion des prélèvements et de la ressource

- Amélioration des connaissances sur les ressources et les besoins
 - Valorisation des études existantes et à venir pour élaborer plan de gestion de la ressource, probablement au cours de la mise en oeuvre
 - Quelques secteurs contraints – mieux les cerner
 - Protection des zones humides
 - Importance donnée à l'information, la formation
 - Révision/adaptation de l'arrêté cadre sécheresse
- x En attente de l'étude « ressource » qui apportera des bases de discussions nouvelles (impacts sur les milieux, besoins milieux)

Ressource quantitative

- ✓ **Ressource quantitative - Premier bilan des échanges**
 - **Sécurisation de l'approvisionnement en eau**
 - Pour l'AEP, collectivités
 - **Privilégier les interconnexions** plutôt que de réaliser de nouveaux prélèvements – Planifier à l'échelle du BV ?
 - Développer le stockage pour réduire les prélèvements directs importants
 - Bien anticiper les évolutions climatiques, de population
 - L'agriculture
 - Abreuvement du bétail : difficulté de valoriser de l'eau stockée (normes) – **poursuivre l'aménagement de points d'abreuvement**
 - Irrigation : enjeu très localisé (fruit rouges) – besoin de retenue collinaire si nouvelle installation
 - Mention de la nécessité d'encadrer les RC (hors ZH, cours d'eau)
- x **En attente de l'étude « ressource » qui apportera des bases de discussions nouvelles (volumes disponibles, perspectives en terme de besoins)**

Ressource quantitative

✓ Ressource quantitative - Premier bilan des échanges

→ Economies d'eau

- Amélioration des réseaux AEP ; nécessité d'engager les études patrimoniales, les travaux d'amélioration (mais aides limitées)
- Promouvoir le stockage et le recyclage des eaux (ex : équipements sportifs)
- Poursuivre, renforcer la communication et la sensibilisation sur les économies d'eau (tous usagers)

Ressource qualitative

x **Ressource qualitative - Premier bilan des échanges**

→ **Protection des captages destinés à l'AEP**

- Pas d'autres captages prioritaires en dehors de Lavalette-La Chapelette
- Lavalette :
 - Besoin de poursuivre le CT, les MAET, cadre contractuel suffisant
 - Intérêt d'engager étude pour expliquer l'origine des phénomènes d'eutrophisation, mieux cerner les flux de phosphore
- Protection et gestion du ressort des gestionnaire – pas de besoin complément

→ **Concernant les eaux de baignade**

- Objectif non prioritaire, contrainte de sécurisation des sites
- Mais néanmoins vecteur potentiel de reconnaissance des cours d'eau et d'attractivité du territoire

x **Amélioration qualité de l'eau passera aussi par entrée milieu (seuils / ripisylve / morphologie du lit)**

Ressource qualitative

✓ Ressource qualitative - Premier bilan des échanges

→ Qualité des cours d'eau et objectifs

- Avis divergents sur la qualité des cours d'eau
- Besoin de mieux connaître les pollutions pour se positionner sur des objectifs - centraliser et valoriser la donnée sur la qualité

→ Réduction des pollutions domestiques

- Globalement bonne situation pour les steps – **En priorité : amélioration des réseau EU (suppression/réduction des surverses) – Etat connu, planification possible**
- Pas de volonté d'imposer des normes de rejets plus stricts pour les Steps mais plutôt formuler des préconisations pour réduire les rejets directs, et s'appuyer sur des projets pilotes
- **Engager une réflexion sur la gestion des boues de steps voire formuler des recommandations**
- ANC : identifier les priorités et mener des opération groupées (hameaux)

Ressource qualitative

✓ Ressource qualitative - Premier bilan des échanges

→ Réduction des pollutions agricoles

- Pérennisation d'un dispositif contractuel pour accompagner les actions engagées, réaliser un bilan des actions
- Priorité à la gestion des effluents de ferme :
 - Engager une réflexion sur les moyens à développer pour améliorer la situation (bâtiment notamment)
 - Formulation de recommandations pour les futurs bâtiments
- Pollutions diffuses : **préserver, renforcer les ripisylves**, en adaptant si besoin le cadre réglementaire pour ne pas pénaliser l'exploitant (PAC)
- Abreuvement du bétail : poursuivre l'aménagement des points d'abreuvement (ZH, cour d'eau) en mutualisant les moyens et les coûts
- **Information et formation à poursuivre, renforcer**
- Valorisation des actions et bonnes pratiques

Ressource qualitative

✓ Ressource qualitative - Premier bilan des échanges

→ Réduction des pollutions liées aux activités

- Pisciculture : valoriser les améliorations apportées, conserver une dimension réglementaire même si les activités sont encadrées (ICPE, IOTA)
- **CET de Villemarché** : point noir – amélioration des connaissances sur les impacts - participation de la CLE à la CSS – Retour à la CLE des études et suivi

→ Pollutions chimiques

- Suivi : pas de complément clairement exprimé (steps ?)
- **Phyosanitaires** : poursuivre/renforcer l'information, la sensibilisation ; cibles prioritaires = particuliers et collectivités (0 phyto)
- Salages des routes : développer une information/sensibilisation des élus, personnels techniques et usagers sur les problématiques associés (impact sur les cours d'eau)

3- Détermination des scénarios

Après les ateliers :

- Construction des scénarios (à priori un scénario de base et 1 ou 2 scénario alternatif) en identifiant une **dimension stratégique** pour chacun (validation préalable en bureau de CLE)
- Valorisation de la contribution des acteurs lors des commissions thématiques dans un document de synthèse et d'analyse des échanges